

Conseil de quartiers du 25 Septembre 2025

Quartier du Port et quartier du Girondan

Personnes présentes :

M. Le Maire (ouverture de conseil)

Mairie : Nicolas Romanotto ; Gael Raffelli ; Corinne Georges

Référents de quartiers : Monique Ducros et Brigitte Soussan pour le Port, Nadège Gagneux et Bernard Bouchet pour le Girondan

Habitants : 8 personnes pour les 2 quartiers

M. Le Maire prend rapidement la parole pour nous informer des derniers gros dossiers de l'année concernant la commune :

- Projet des 2 EPR : EDF devrait rendre sa décision de poursuivre ou non le projet de construction des 2 EPR le 15 Octobre 2025. (La décision de poursuivre le projet a été depuis adoptée)

Néanmoins la décision du partage de fiscalité entre les communes limitrophes et impactées par la centrale nucléaire a été actée. Pour plus de détail vous pouvez vous référer au power point du 05 Mai de M. Le Maire sur le site de la Mairie

- Projet du pont : La décision du tracé devrait être prise fin Novembre

- Projet du tramway : le projet se précise, le tramway arrive !

Les rames du tramway seraient stockées sur un terrain proche du rond-point de Villemoirieu (terrain appartenant pour partie à St Romain, Cremieu/Villemoirieu). A terme, le tramway devrait mettre 52mn du terminus Cremieu/SRJ au terminus de la Part-Dieu.

- Projet d'un pipeline d'hydrogène traversant la commune : Ce projet est nouveau et M. Le Maire ne peut nous donner plus d'information. Le 21 Octobre, il devrait avoir plus de renseignements.

- Information PIPA : Bio Merieux s'agrandit et va générer environ 400 emplois, et l'entreprise Safran s'installe sur la plaine avec la création de 400 à 450 emplois

Quartier du Port :

Les réalisations :

- Pots de fleurs : En place depuis le printemps

- Sens interdit : Un franc succès. Il est demandé de rajouter un panneau de rappel « sens interdit » en bas du pont.

- La police municipale a fait un tour pour rechercher les bouteilles de protoxyde d'azote orphelines le long du Rhône... elles ont disparues.

- Remplacement des barrières en bois sur les berges du Rhône en cours d'achèvement.

- La flaque de l'avenue du fleuve a été traitée, les travaux sont achevés. En cas de très grosses pluies une flaque peut se reformer le temps que la canalisation évacue

toute l'eau. La grille peut également être obstruée par des feuilles mortes.

- Flaque d'eau en bas du chemin de Paradis : Le curage du puits perdu serait à reprendre.

- Travaux chemin du Paradis : 2 ralentisseurs conformes à la réglementation seront mis en place le 30/09 de part et d'autre de l'entrée du Jaliopark. Le marquage du « chaussidoux » se fera début Octobre, la circulation passera à 30km/h.

La livraison du Jaliopark devrait se faire fin Octobre/début Novembre.

- L'aménagement du carrefour au croisement du chemin du Peillard, du chemin du port et du bas du chemin du Paradis (problème de sécurité identifié à la marche exploratrice) se fera sur le prochain mandat municipal.

- La déchetterie de SRJ fait l'objet d'une mise en demeure concernant ses jus d'écoulements. Elle doit être mise aux normes. Deux options sont envisagées : des travaux d'aménagements ou le déplacement de la déchetterie, dans les deux cas le prix est exorbitant ! La décision définitive se prendra sur le prochain mandat. Pour info, c'est la plus utilisée de la CC.

- Cidex cassés ou détériorés : Les Cidex appartiennent à la Poste. Se signaler en Mairie qui compile les demandes pour les transmettre ensuite à la Poste. Il nous est indiqué que La Poste sous-traite les travaux de rénovations des boîtes aux lettres à une entreprise privée qui a beaucoup de travail sur tout le département et peu de disponibilité.

- Les travaux du cabinet des urgentistes sont retardés car il manquait un document, l'étude sismique, lors de la dépose du permis de construire.

- Divers :

- Débat sur les incivilités en tous genres : déchets sur la voie publique, bruit, dégradations, voitures garées sous les panneaux « Interdiction de stationner », etc...

- Demande de précisions sur les composteurs : Les composteurs sont obligatoires depuis le 01 Janvier 2024 : Chacun doit faire son compost chez soi pour les maisons individuelles. Le problème se pose pour les immeubles : ou les mettre et qui s'en occupe ?

- Voisins vigilants : Un point sera fait sur le bulletin municipal.

A noter que les cambriolages sont en baisse cet été et que la majorité des cambriolages se sont produits en fin de matinée et en fin d'après-midi.

- Les CR et le bilan annuel ne sont pas à jour sur le site de la Mairie.

- Une habitante du port signale l'augmentation très forte de la circulation devant chez elle depuis la mise en service du sens interdit, les véhicules arrivent à pleine vitesse du Peillard malgré les limitations de vitesse.

- Demande de faire curer le puits perdu et nettoyer la grille devant le n° 475 chemin du Peillard. Qui s'occupe des espaces verts du lotissement du chemin du Peillard ? Il semblerait qu'il soit privé, s'est donc aux co-propriétaires de l'entretenir. L'éclairage de l'espace vert est en panne. Les services techniques iront voir.

Quartier du Girondan

Les réalisations ou prévisions de travaux :

- Les dents de dragons (marquage au sol) prévues rue des moulins seront sur le

budget 2026

- Centre commercial et quartier du Girondan : l'interdiction de stationner sur le retournement en bout de parking n'est pas toujours respecté malgré les zébras et le panneau d'interdiction.

- Le réaménagement du sens de circulation et du parking du centre commercial est également reporté à 2026. Actuellement, il existe un désaccord entre la municipalité et les commerçants sur les espaces verts

Pour information, la licence IV du café a été rachetée

La municipalité a voté la préemption des commerces au cas où...

- Au quartier du Girondan des logettes EDF sont régulièrement bousculées par des véhicules manœuvrant sur la voie étroite. La mairie a fait poser une barrière pour les protéger bien que le lotissement soit privé et les logettes propriété d'Enedis.

- Le marquage au sol du quartier du Girondan est reporté à 2026

- Le ruisseau du Girondan fait l'objet d'une pollution plastique compliquée à résoudre. A réfléchir...

- L'aménagement du carrefour Verdolini est lui aussi reporté à l'année prochaine.

- Il y a toujours des problèmes de boîtes aux lettres au Girondan : Se faire recenser à la Mairie qui transmettra à La Poste.

Informations générales :

-La vidéoverbalisation est en fonctionnement sur la commune

Point associatif :

-Le nombre de manifestations augmentent de façon significative sur la commune générant des problèmes pour la réservation des salles. En effet,

en 2022 => 70 manifestations

en 2024 => 120 manifestations

Le besoin d'une salle polyvalente sur la commune devient urgent. Une demande avec un projet a été déposé mais retoqué par l'administration car il empiétait sur des terres agricoles. En cours de réflexion actuellement.

Prochaine réunion le 31 Janvier 2026 de 10h00 à 12h00 en Mairie.

Secrétaire : Brigitte Soussan